

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 30 MARS 2017

Délibération  
n° 2017.03.267

**COHESION SOCIALE**  
- Programmation des  
actions 2017:  
attribution de  
subventions

**LE TRENTE MARS DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **23 mars 2017**

**Secrétaire de séance** : Véronique ARLOT

### Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Martine FRANCOIS-ROUGIER, André FRICHETEAU, Jacqueline LACROIX, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

### Ont donné pouvoir :

Danielle BERNARD à Gérard DEZIER, Anne-Sophie BIDOIRE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Michel BUISSON à Christophe RAMBLIERE, Samuel CAZENAVE à Xavier BONNEFONT, Danielle CHAUVET à Martine FRANCOIS-ROUGIER, Bernard DEVAUTOUR à Eric SAVIN, Georges DUMET à Gérard ROY, Jeanne FILLOUX à Michaël LAVILLE, Maud FOURRIER à Yannick PERONNET, Michel GERMANEAU à Jean-François DAURE, Fabienne GODICHAUD à André BONICHON, Joël GUITTON à Patrick BOURGOIN, Isabelle LAGRANGE à Bernadette FAVE, Catherine PEREZ à Francis LAURENT, Zahra SEMANE à Bernard CONTAMINE, Philippe VERGNAUD à Jean-Philippe POUSSET

### Excusé(s) :

Karen DUBOIS, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Dominique PEREZ

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MARS 2017**

**DELIBERATION  
N° 2017.03.267**

COHESION SOCIALE

Rapporteur : Madame WILLAUMEZ-  
GUILLEMETEAU

**COHESION SOCIALE - PROGRAMMATION DES ACTIONS 2017: ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

Les politiques de l'habitat, de la ville, de la culture, de mobilités, du développement durable de GrandAngoulême concourent à l'objectif de cohésion sociale du territoire de l'agglomération.

Il convient de décider de la programmation 2017 des actions de cohésion sociale de GrandAngoulême comme suit :

Projet	Porteur	Montant	Elus ne prenant pas part au vote
Aide alimentaire	Banque Alimentaire 16	3 500,00 €	
En avant l'égalité	L'Etre égale	1 000,00 €	
Salon des talents de femmes	Club Soroptimist	300,00 €	
Formation des salariés	Les Myosotis	500,00 €	

Le montant total des actions programmées s'élève à 5 300,00 €.

GrandAngoulême réaffirme le principe d'un soutien à des projets distincts des actions de fonctionnement habituel du porteur. Aussi, la reconduction d'un soutien de GrandAngoulême sur les actions de cohésion sociale restera exceptionnelle. Les porteurs des actions soutenues en 2017 en seront explicitement informés.

**Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.**

Vu l'avis favorable de la commission proximité, équilibre et identité territoriale du 28 mars 2017,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** la programmation des actions 2017 de cohésion sociale telles que détaillées ci-dessus

**DE PRECISER** que les crédits sont inscrits au budget primitif 2017

**D'AUTORISER** le Président ou Mme Willaumez-Guillemeteau en sa qualité de conseillère déléguée en charge de la cohésion sociale à signer tous les documents et actes juridiques se rapportant à ces projets.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  11 avril 2017	<b><u>Affiché le :</u></b>  11 avril 2017